

INFORMATIONS CLASS TRI
CHARTRES METROPOLE TRIATHLON – 15 JANVIER 2017

Date limite des engagements : **MERCREDI 11 JANVIER A 22H** (*aucun engagement après cette date*)
A renvoyer à l'adresse : triathlon@cmtri.org

Tarif d'engagement : 2 € par jeune

A régler sur place conformément à la liste envoyée par mail et chèque à l'ordre de Chartres Métropole Triathlon

Programme du 15 Janvier 2017

Horaires

Retraits des dossards : 10h (hall de la piscine)

Echauffement natation : 10h15

Début des épreuves natation en bassin de 50m : 11h

Début des épreuves course à pied : 13h30

Podium + goûter : 15h

Distances pour chaque catégorie

Catégories	Années naissance	Distances natation	Distances course à pied
Juniors	1998/ 1999	400m	3000m
Cadets	2000 / 2001	400m	1500m
Minimes	2002 / 2003	200m	1000m
Benjamins	2004 / 2005	200m	1000m

Lieu de compétition

Complexe de l'Odysée
Rue du médecin général Beyne
28000 CHARTRES

Déroulement de l'épreuve

- Course individuelle, comprenant une épreuve aquatique chronométrée et une épreuve pédestre chronométrée. Les deux épreuves ne sont pas enchaînées.
- Le départ de la natation est réalisé en vagues de niveau, avec 2 nageurs par ligne d'eau maximum. Le premier départ sur 400 par ordre décroissant puis sur 200 par ordre décroissant.
- Le départ de la course à pied, s'effectue par niveau. Le premier départ sera pour le 1000m puis le 1500m et le 3000m pour finir.
- Le classement se fait au cumul des temps obtenus dans chaque épreuve, conformément aux barèmes du CLASS TRI national. En cas d'égalité, le meilleur temps pédestre est pris en compte.
- Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie ainsi que la coupe du Challenge du nombre.

Règlement

- Les participants s'engagent à adopter un état d'esprit sportif et convivial. Ils veilleront à respecter les autres concurrents, l'organisation ainsi que la propreté du lieu qui les accueille pour cette Journée Class Triathlon.
- Ils autorisent l'organisation à utiliser les images faites lors de cet événement et renoncent à leur droit à l'image.
- L'inscription au Class Triathlon implique l'acceptation totale de ce règlement.
- Le Chartres Métropole Triathlon décline toute responsabilité en cas de vol de matériel survenant pendant l'épreuve.
- Les non-licenciés sont tenus de présenter un certificat médical autorisant la pratique du sport en compétition de moins d'un an.